



lundi 22 mai 2017

## **Les grands titres:**

- Le Conseil de sécurité condamne le nouveau tir de missile balistique par la Corée du Nord le 21 mai
- La réalisation des Objectifs mondiaux requiert des actions concrètes en matière de financement du développement
- Syrie : l'ONU prête à fournir un appui technique pour la réussite de l'accord d'Astana, selon l'Envoyé spécial
- L'OIM s'efforce de combler le vide humanitaire dans l'est de la RDC après le départ d'organisations d'aide
- Le HCR intensifie son assistance humanitaire en Libye
- Iraq : éliminer Daech ne doit pas faire oublier la réalisation de l'unité et de la stabilité du pays, selon l'ONU
- Attaque sur Brak al-Shati, en Libye : le chef de l'ONU appelle toutes les parties à rétablir le calme
- La réalisation des Objectifs de développement durable passe par la protection de la diversité culturelle, selon l'UNESCO
- L'élection du chef de l'OMS en ligne de mire de la 70e assemblée mondiale de la santé
- Un tourisme durable peut protéger la biodiversité et contribuer à atteindre les Objectifs mondiaux, selon l'ONU
- Des experts demandent aux gouvernements de défendre les droits humains en matière de santé
- ENTRETIEN : « Nos Casques bleus sauvent des vies tous les jours » - le chef du maintien de la paix

## **Le Conseil de sécurité condamne le nouveau tir de missile balistique par la Corée du Nord le 21 mai**



Le Conseil de sécurité de l'ONU. Photo ONU/JC McIlwaine (archives)

**22 mai** - Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont fermement condamné lundi le nouveau tir de missile balistique effectué par la République populaire démocratique de Corée (RPDC) le 21 mai 2017.

Dans une déclaration à la presse, le Conseil de sécurité s'est dit inquiet du comportement déstabilisant de la RPDC et de ses provocations à son égard en procédant à ce tir en violation de ses obligations internationales.

Les membres du Conseil ont convenu que le Conseil continuerait de suivre de près la situation et prendrait de nouvelles mesures importantes, y compris des sanctions, conformément à la détermination



précédemment exprimée par le Conseil.

Les membres du Conseil ont promis « de mettre pleinement en œuvre toutes les mesures imposées à la République populaire démocratique de Corée par le Conseil de sécurité » et ont exhorté tous les autres États membres à le faire « de manière rapide et sérieuse ».

Selon les membres du Conseil, les activités illégales de missiles balistiques de la RPDC « contribuent au développement de systèmes de lancement d'armes nucléaires et augmentent considérablement les tensions dans la région et au-delà ».

Ils ont souligné combien il était important que la RPDC manifeste « immédiatement un engagement sincère envers la dénucléarisation par des actions concrètes ».

À cette fin, le Conseil de sécurité a demandé à la Corée du Nord de ne plus procéder à des essais nucléaires et de missiles balistiques.

Les membres du Conseil ont réitéré l'importance de maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et dans l'Asie du Nord-Est en général. Ils ont exprimé leur attachement à une solution pacifique, diplomatique et politique à la situation et se sont félicités des efforts de membres du Conseil, ainsi que d'autres États, pour faciliter une solution pacifique et globale par le dialogue.

## La réalisation des Objectifs mondiaux requiert des actions concrètes en matière de financement du développement



Un habitant du village de Dan Kada, dans la région de Maradi, au Niger en 2011.  
Photo ONU/PAM/Phil Behan

**22 mai** - A l'ouverture à New York du Forum du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies consacré au suivi du financement du développement, plusieurs responsables du système onusien ont réaffirmé lundi la nécessité de mesures tangibles, cohérentes et inclusives de la part des acteurs pour atteindre les [Objectifs de développement durable \(ODD\)](#).

Le Président de l'ECOSOC, [Frederick Musiwa Makamure Shava](#), a rappelé qu'avec l'adoption, en 2015, du [Plan d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement](#), le cadre global du financement du développement avait été fixé pour soutenir les ODD à l'horizon 2030.

Vu le contexte difficile actuel que traverse le monde, la réalisation des ODD rend l'application du Plan d'Addis-Abeba encore plus importante, a-t-il souligné. « Le monde nous regarde et attend beaucoup de cette réunion », a affirmé le Président de l'ECOSOC.

M. Shava a indiqué que la présente réunion de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods permettra aux différents acteurs du financement du développement de dialoguer, favorisant ainsi la cohérence et la coopération de leurs actions respectives.

Cette réunion, a-t-il ajouté, est aussi une plateforme pour une action concrète. Ses conclusions et recommandations intergouvernementales comprennent une panoplie de mesures et d'actions politiques qui peuvent changer la trajectoire de l'économie mondiale et venir en aide aux pays dans leur réalisation des ODD.

Le Président de l'ECOSOC a en outre indiqué que le document final de cette réunion de haut niveau souligne clairement que « notre engagement pour la coopération multilatérale dans le domaine du développement durable » est plus crucial que jamais.

### ***Engagement collectif, véritable partenariat et cohérence du système de développement***

Dans un message vidéo, la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, [Amina Mohammed](#), a rappelé que le Programme d'action d'Addis-Abeba, le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), et l'[Accord de Paris sur le changement climatique](#) établissent une feuille de route pour un avenir meilleur pour tous. Elle a invité le Forum à examiner des questions clés telles que l'importance des investissements à long terme et les mesures urgentes à prendre pour améliorer le bien-être des pauvres et des personnes vulnérables.

La Vice-Secrétaire générale a estimé que le Forum doit être l'occasion de réaffirmer l'engagement collectif en faveur du développement durable, voyant dans cette réunion entre l'ONU et les organisations de développement le meilleur mécanisme de prévention de nouvelles crises.

Elle a exhorté les États Membres à rechercher et à forger des partenariats significatifs, soulignant qu'un véritable partenariat mondial pour le développement durable doit être fondé sur les principes d'égalité, de solidarité et le respect des droits de l'homme. Elle a aussi appelé les pays en développement à renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.

Mme Mohammed a assuré que l'ONU, pour sa part, allait continuer de s'atteler à renforcer la cohérence du système de développement international, afin d'assurer le succès de toutes les initiatives qui concourent à la réalisation des ODD.

### ***La CNUCED prône une mondialisation plus juste et plus inclusive***

Le Président du Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Christopher Onyanga Aparr, s'est inquiété de la fragilisation de l'économie mondiale, marquée par un ralentissement de la croissance qui était de 2,2% en 2015, ainsi que par les taux de croissance faibles ou négatifs enregistrés dans certaines grandes économies.

Cette situation l'a amené à s'interroger sur la fiabilité à venir de l'investissement dans le développement, ainsi que sur les risques associés en termes d'aide publique au développement (APD).

M. Aparr s'est aussi inquiété du creusement des inégalités, de l'augmentation de la dette dans les économies en développement, ainsi que des derniers chiffres de l'APD, expliquant que l'aide apportée aux réfugiés s'est traduite par une baisse des investissements dans les économies africaines.

Le Président du Conseil du commerce et du développement a souligné que la CNUCED prône une mondialisation plus respectueuse des processus de financement du développement durable, plus juste et plus inclusive.

Cela ne peut se faire que si les populations qui ont été marginalisées dans l'économie mondiale y sont désormais incluses, a indiqué M. Aparr pour qui de nombreuses options se présentent aux pays en développement pour mieux attirer les investissements, faire entendre leurs voix lors des débats sur la gouvernance mondiale, ou encore combler le fossé numérique.

## Syrie : l'ONU prête à fournir un appui technique pour la réussite de l'accord d'Astana, selon l'Envoyé spécial



Un interprète (à droite) couvre la réunion du Conseil de sécurité, où l'Envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, informe les 15 par vidéoconférence. Photo: ONU / Manuel Elias

**22 mai** - L'accord conclu le 4 mai dernier à Astana, au Kazakhstan, par les pays garants, la Russie, l'Iran et la Turquie, pour créer des zones de désescalade des tensions en Syrie, est « une première étape prometteuse », a déclaré lundi l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Staffan de Mistura, devant le Conseil de sécurité.

« Nous voulons que les efforts d'Astana réussissent », a déclaré M. de Mistura qui intervenait par visioconférence depuis Genève. Selon lui, il y a encore des détails importants à préciser pour la pleine mise en œuvre de l'accord d'Astana. L'ONU, a-t-il assuré, reste prête à fournir soutien technique.

Des rapports récents indiquent une diminution de la violence, et les marchés ont rouvert dans des zones clés de la Syrie, a-t-il reconnu. Toutefois, les hostilités et les bombardements se poursuivent à Hama, Homs et Damas.

Des attaques au mortier ont été menées contre des groupes d'opposition armée engagés dans des combats contre Daech, cette dernière disposant encore la capacité de causer de grands dommages, a-t-il averti.

« Notre objectif est de concrétiser un cessez-le-feu à l'échelle de tout le pays », a rappelé l'Envoyé spécial. Il a exhorté toutes les parties et les pays garants de l'accord d'Astana à permettre un accès humanitaire sans entrave à plus de quatre millions de personnes qui ont besoin d'aide.

Les choses seront plus claires quand le processus de cartographie sera terminé, a-t-il affirmé. Il s'est dit encouragé de voir que les garants d'Astana s'intéressaient activement au sort des personnes détenues, enlevées ou portées disparues, et au déminage humanitaire. Il leur a demandé de « confirmer officiellement par écrit cet accord technique sans plus attendre ».

Revenant aux pourparlers inter-syriens menés par les Nations Unies à Genève, l'Envoyé spécial a expliqué qu'il avait décidé de mettre en place un processus consultatif technique, pour « mieux se préparer pour le moment où il y aura une conférence de paix ».

Ce processus est créé, il suit son cours et a déjà montré son potentiel, a-t-il dit. Il s'agit d'approfondir l'examen des questions contenues dans les quatre volets à l'ordre du jour, notamment les volets constitutionnels et juridiques, au fur et à mesure que les pourparlers avancent.

Deux réunions techniques d'experts ont déjà eu lieu, a-t-il ajouté, en soulignant que ce processus participatif et inclusif devait être mené par les Syriens eux-mêmes. « Nous devrions tout faire pour avoir une opposition unifiée dès que possible ».

« Les réunions d'experts n'ont pas pour but de remplacer les négociations officielles », a précisé M. de Mistura. Elles jettent des bases pour aider les Syriens à écrire leur Constitution.

## L'OIM s'efforce de combler le vide humanitaire dans l'est de la RDC après le départ d'organisations d'aide



Des personnes déplacées au camp de Bweramana, dans le Nord-Kivu, en République démocratique du Congo, collectent des denrées alimentaires. Photo: OCHA / Vicky Prekabo

**22 mai** - L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a indiqué lundi qu'elle répondait aux besoins humanitaires urgents de plus de 27.000 personnes déplacées dans la province du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), après que de nombreuses organisations humanitaires ont quitté les camps de déplacés en raison notamment de l'insécurité.

L'agence de développement suédoise a octroyé 183.000 dollars à l'OIM.

« Cet argent est arrivé à un moment où la plupart des acteurs humanitaires se sont retirés de nombreux sites de déplacement dans l'est de la RDC en raison de problèmes de sécurité et de financement, laissant des milliers de personnes déplacées encore plus vulnérables », a déclaré le chef du bureau de l'OIM à Goma, Boubacar Seybou, dans un communiqué de presse.

Le financement est crucial pour permettre à l'agence onusienne de construire et de réhabiliter les infrastructures de base en matière d'eau et d'assainissement et de fournir des kits d'habitation à 4.000 ménages. Au cours des trois premiers mois de 2017, l'OIM a construit 324 latrines avec des stations pour se laver les mains, 120 douches et 35 trous pour les ordures dans quatre sites de déplacement.

Au cours des douze prochains mois, l'OIM continuera à fournir une aide et une protection vitale aux personnes vulnérables dans les sites de déplacement au Nord-Kivu, grâce à un financement supplémentaire de la Suède.

Depuis des décennies, la RDC est confrontée à l'instabilité et aux conflits, qui ont entraîné des déplacements massifs et des violations des droits de l'homme par les factions belligérantes à l'encontre de populations civiles innocentes.

À la fin d'avril 2017, il y avait 3,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur de la RDC, ce qui en fait le pays africain le plus affecté par les déplacements internes. Le Nord-Kivu est la province avec les plus grands mouvements de population. Contrairement aux autres provinces, la violence armée représente la seule cause de ces déplacements.

## Le HCR intensifie son assistance humanitaire en Libye



En Libye, des dizaines de migrants dorment côte à côte à l'étroit dans une cellule du centre de détention Tariq al-Sikka à Tripoli. Photo: HCR / Iason Foonten

**22 mai** - L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé lundi le renforcement de sa présence et de ses programmes en Libye pour répondre à la détérioration de la crise humanitaire qui résulte du conflit, de l'insécurité, de l'instabilité politique et de l'effondrement de l'économie dans ce pays d'Afrique du Nord.

Dans un contexte de complexité croissante des mouvements de réfugiés et de migrants en Libye et à partir de la Libye, le chef du HCR, Filippo Grandi, s'est rendu à Tripoli dimanche 21 mai. Au cours de sa visite, il a rencontré des réfugiés et des migrants dans quelques-uns des nombreux centres de détention libyens.

« J'ai été choqué de découvrir les conditions difficiles dans lesquelles vivent les réfugiés et les migrants, dues généralement au manque de ressources », a expliqué M. Grandi. « Ces enfants, ces femmes et ces hommes qui ont déjà tant souffert ne devraient pas devoir subir des conditions de vie si difficiles ».

Quelque 300.000 Libyens ont été déplacés par le conflit qui se poursuit. Au total, plus de 1,3 million de personnes – qui

comprennent les déplacés internes, les Libyens vulnérables, les communautés qui les accueillent, les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile — ont besoin d'une assistance humanitaire d'urgence. Des centaines de milliers de personnes en Libye ont été affectées par l'effondrement de l'Etat de droit, l'absence ou l'insuffisance de soins de santé, de médicaments essentiels, de nourriture, d'eau potable salubre, d'abris et d'éducation.

Pour répondre à cette situation, le HCR renforce ses opérations humanitaires déjà en place dans le pays ainsi que sa coopération avec l'OIM (Organisation internationale pour les migrations) afin de mobiliser les points forts respectifs des deux organisations.

« Nous ne devons en aucun cas sous-estimer les défis que pose l'action dans un environnement instable et incertain comme celui qui prévaut actuellement en Libye », a souligné le Haut-Commissaire pour les réfugiés. « Notre capacité à obtenir et à mettre en place de façon efficace la protection et l'assistance nécessaires constitue un défi permanent. Les personnes que nous essayons d'aider ainsi que le personnel du HCR vivent et travaillent sous une pression et avec des risques énormes. »

Outre les nouveaux locaux et centres de développement communautaires pour les réfugiés et demandeurs d'asile, le HCR renforce également sa présence sur les lieux de débarquement des personnes qui ont été secourues ou interceptées en mer, et ce en étroite coopération avec l'OIM et d'autres partenaires.

Parallèlement, le HCR développera également son accès et son assistance humanitaire aux réfugiés et demandeurs d'asile vulnérables dans les centres de détention gérés par les autorités libyennes tout en se concentrant sur les activités de sauvetage humanitaire et l'engagement pour la libération des réfugiés et demandeurs d'asile en détention.

Au cours des dix-huit derniers mois, le HCR est parvenu à obtenir la libération de plus de 800 réfugiés et demandeurs d'asile vulnérables. L'agence tente de trouver des solutions durables pour eux.

Le HCR va également renforcer ses programmes d'aide aux déplacés internes libyens et aux communautés qui les accueillent et qui ont cruellement besoin d'un meilleur accès aux services essentiels. Ceux-ci se sont sévèrement détériorés à cause de la crise. Parmi les autres activités, des micro-projets communautaires à impact immédiat seront initiés pour aider les communautés d'accueil, les personnes déplacées, les réfugiés et les demandeurs d'asile.

## Iraq : éliminer Daech ne doit pas faire oublier la réalisation de l'unité et de la stabilité du pays, selon l'ONU



Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, Jan Kubis, devant le Conseil de sécurité. (archives) Photo ONU/Eskinder Debebe

**22 mai** - Devant le Conseil de sécurité, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, Jan Kubis, a assuré lundi, que « les jours de Daech en Iraq sont comptés », saluant le courage des forces de sécurité iraqiennes, notamment les forces de mobilisation populaire, les Peshmerga et les combattants locaux et l'appui de la coalition internationale contre Daech.

Le 22 mars à Washington, M. Kubis avait indiqué que les 68 membres de la coalition internationale contre Daech avaient rappelé l'importance de maintenir une double approche en Iraq, à savoir, d'une part, lutter contre Daech, et d'autre part, renforcer l'unité et la stabilité nationale.

Le Représentant spécial a ainsi salué les initiatives récentes des différentes composantes iraqiennes afin de parvenir à un règlement national historique. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) s'engage à les y aider, a-t-il dit, sur la base des prérequis que sont le respect de la Constitution, la lutte contre le sectarisme et la participation égale au processus politique. Les travaux de la MANUI se sont ainsi centrés, a-t-il précisé, sur la participation accrue des jeunes et des femmes au processus politique.

La défaite de Daech doit se solder par un élan pour tenir davantage compte des minorités dans le pays, a par ailleurs déclaré

M. Kubis, tout en insistant sur le fait que toutes les minorités déplacées par Daech devaient pouvoir rentrer chez elles dans les zones libérées en toute sécurité. « Le retour des personnes déplacées doit être une priorité pour le Gouvernement iraquien », a-t-il insisté, tout en regrettant les retards constatés sur ce point dans certaines zones libérées de longue date. L'absence de progrès sur la question des retours, a-t-il mis en garde, pourrait « saper la réconciliation nationale ».

M. Kubis a par ailleurs appelé Bagdad et Erbil à s'entendre afin de préparer l'après Daech. Il a ainsi regretté l'absence de dialogue et de progrès concernant certaines questions en suspens susceptibles de créer des tensions entre le gouvernement fédéral et le gouvernement régional du Kurdistan.

Le Représentant spécial a en outre indiqué que les forces armées turques avaient mené des attaques aériennes « sans relâche » sur des positions du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) au mois d'avril dans la zone de Sinjar.

Par ailleurs, le Représentant spécial a estimé que le respect de l'état de droit demeurait limité en Iraq, s'agissant notamment des enlèvements de personnes. Soulignant le lien entre criminalité organisée et terrorisme, M. Kubis qui dirige également la MANUI a salué l'initiative du Premier Ministre iraquien de prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre les enlèvements et toute forme de criminalité organisée.

S'agissant de l'élection parlementaire prévue en 2018, le Représentant spécial s'est inquiété des incertitudes concernant le processus et la loi électorale. Il a appelé à davantage inclure l'ensemble des composantes du pays dans ce processus.

M. Kubis s'est par ailleurs inquiété de la détérioration de la situation des civils dans l'ouest de Mossoul. Il a appelé les parties à faire de la protection des civils une priorité.

S'agissant de la question des ressortissants du Koweït et d'États tiers portés disparus ainsi que des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales, M. Kubis a constaté l'absence de progrès tangibles sur ce dossier.

Il a ainsi appelé le gouvernement iraquien à redoubler d'efforts pour obtenir des informations sur la question des biens koweïtiens pillés, en particulier les archives nationales, qui sont d'une valeur inestimable, et à trouver de nouveaux moyens à cette fin.

## Attaque sur Brak al-Shati, en Libye : le chef de l'ONU appelle toutes les parties à rétablir le calme



Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres. Photo: ONU/Mark Garten. (archive)

**20 mai** - Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, s'est dit profondément préoccupé par l'escalade militaire survenue la base aérienne de Brak al-Shati, dans le sud de la Libye.

« (Le Secrétaire général) appelle toutes les parties à faire preuve de retenue et à rétablir le calme », a déclaré son porte-parole, Stéphane Dujarric, dans un communiqué publié samedi soir.

M. Guterres s'est dit particulièrement perturbé par le nombre élevé de morts ainsi que par des informations faisant état d'exécutions sommaires de civils. Selon de premières informations rapportées par la presse, une centaine de personnes dont des militaires et civils ont trouvé la mort jeudi dans l'attaque de la base de Brak al-Shati. Des informations qui, si confirmées, « peuvent constituer des crimes de guerre », a précisé M. Dujarric :

Pour le chef de l'ONU, l'insécurité persistante en Libye est un rappel qu'il n'y a pas de solution militaire. « Le Secrétaire général exhorte donc toutes les parties prenantes libyennes clés à renouer avec le dialogue politique et à s'engager de manière constructive vers cet objectif », a souligné son porte-parole.

« Le Secrétaire général apprécie les efforts d'un certain nombre de pays régionaux et voisins pour leurs contributions visant à renforcer le dialogue entre les principales parties prenantes en appui du processus global mené par l'ONU », a ajouté son porte-parole.

## La réalisation des Objectifs de développement durable passe par la protection de la diversité culturelle, selon l'UNESCO



Des membres de l'Ensemble académique national de la chanson et danse folkloriques de Mongolie se produisent au siège de l'ONU pour célébrer la diversité culturelle. Photo: ONU / Ryan Brown (archive)

**21 mai** - A l'occasion de la [Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement](#), la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Irina Bokova, a appelé dimanche à faire des [Objectifs de développement durable \(ODD\)](#) une réalité et à résister aux menaces qui pèsent sur notre diversité culturelle.

« Dans le monde entier, les extrémistes violents ont pris des minorités culturelles pour cible et détruit notre patrimoine commun, afin d'affaiblir les liens fondamentaux des peuples avec leur histoire », a déploré Mme Bokova dans un message publié à l'occasion de la Journée. « À un autre niveau, l'urbanisation sauvage menace nos villes d'uniformisation, en appauvrissant leur diversité sociale et leurs identités ».

Célébrée chaque 21 mai, la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement est l'occasion de célébrer les bienfaits considérables de la diversité culturelle, notamment le riche patrimoine immatériel de l'humanité, et de réaffirmer l'engagement des femmes et des hommes à bâtir un monde plus pacifique, fondé sur les valeurs de la compréhension mutuelle et du dialogue entre les cultures.

Faisant un parallèle avec la diversité naturelle qui « est indispensable au maintien des écosystèmes », la Directrice générale a rappelé que la diversité culturelle est un élément essentiel des sociétés dynamiques.

« La diversité culturelle introduit des idées et des perspectives nouvelles qui enrichissent notre existence à d'innombrables égards, nous permettent de croître et de nous épanouir ensemble », a souligné Mme Bokova. « Une salle de classe diverse sur le plan culturel est non seulement plus inclusive, mais elle encourage aussi l'apprentissage et la réussite des élèves », a-t-elle ajouté.

Les avantages de la diversité culturelle ne se limitent pas au cadre scolaire. Ils sont également visibles dans le monde du travail. La chef de l'UNESCO a ainsi souligné qu'un cadre de travail multiculturel est non seulement plus innovant, mais est aussi plus productif et plus rentable économiquement.

« En adoptant le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), la communauté internationale a reconnu le rôle essentiel de la culture comme moteur du changement et du développement », a rappelé Mme Bokova.

L'UNESCO dispose à ce jour de [sept conventions culturelles](#) qui favorisent la promotion de la diversité culturelle en affirmant son atout indispensable pour éliminer la pauvreté et pour réaliser le développement durable.

« À moins d'exploiter la puissance et le potentiel créatif que recèlent les différentes cultures de l'humanité et d'engager un dialogue permanent pour veiller à ce que tous les membres de la société bénéficient des avantages du développement, il sera impossible d'atteindre ces 17 objectifs », a prévenu la Directrice générale.

« L'injustice, où qu'elle se produise, menace la justice partout ailleurs. Nous sommes pris dans un réseau inéluctable de relations mutuelles tissé dans une destinée commune », a déclaré Mme Bokova, citant le pasteur américain et figure historique du mouvement des droits civiques, Martin Luther King Jr.

« Dans cet esprit, je suis convaincue que nous avons besoin d'un nouvel humanisme pour le XXI<sup>e</sup> siècle, afin d'insuffler une



vigueur nouvelle aux aspirations fondamentales envers la justice, la compréhension mutuelle et la dignité qui guident toutes les femmes et tous les hommes », a-t-elle ajouté.

En se fondant sur les droits de l'homme, l'UNESCO estime que les différences et la diversité rendent les femmes et les hommes plus forts et que le respect de la diversité culturelle est essentiel pour favoriser le dialogue interculturel, le développement durable et la paix. « En acceptant notre diversité culturelle, nous pouvons « tisser » pour nous tous un destin encore plus prometteur », a conclu Mme Bokova.

## L'élection du chef de l'OMS en ligne de mire de la 70e assemblée mondiale de la santé



Lors de la 70e Assemblée mondiale de la Santé à Genève, Margaret Chan fait sa dernière apparition en tant que Directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Photo OMS

**22 mai** - L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a entamé, ce lundi 22 mai à Genève, les travaux de sa soixante-dixième Assemblée mondiale de la Santé, avec notamment pour enjeu cette année l'élection d'un nouveau Directeur général ou d'une nouvelle Directrice générale pour un mandat de 5 ans.

Jusqu'au 31 mai 2017, plus de 4.000 délégués de 194 États Membres sont attendus sur les bords du Lac Léman. Cette année, les participants de l'organe décisionnel suprême de l'OMS doivent désigner, celui ou celle qui succédera à Margaret Chan. Trois candidats sont encore en lice : l'Éthiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus, le Britannique David Nabarro et la Pakistanaise Sania Nishtar. Ce vote à bulletins secrets est prévu mardi après-midi.

Outre ce scrutin, cette 70e assemblée mondiale de la santé, l'organe décisionnel suprême de l'OMS, fera également le bilan de son action dans les situations d'urgence graves et de grande ampleur. Il s'agit de « l'urgence désactivée » en 2016 concernant la flambée de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest, comme celle la fièvre jaune en Angola et en République démocratique du Congo.

Autre bilan à faire, la gestion de la propagation du virus Zika, mais aussi le choléra dans la région africaine et surtout la menace de cette maladie diarrhéique au Yémen. De façon générale, l'OMS est intervenue dans une cinquantaine de situations d'urgence majeures dont les plus emblématiques restent les crises humanitaires au Nigeria, au Soudan du sud, en Syrie, au Yémen et en Iraq.

Autre thème de santé publique, la poliomyélite, avec comme sources de préoccupation trois pays où la transmission endémique du poliovirus sauvage s'est poursuivie, notamment Pakistan, Afghanistan et Nigéria.

Dans un rapport qui sera soumis lors de cette assemblée mondiale de la santé, l'Agence onusienne basée à Genève rappelle les progrès accomplis grâce au réseau mondial de soutien et l'engagement des donateurs et surtout des États Membres.

« Chaque année, plus de 20 millions de volontaires administrent des vaccins antipoliomyélitiques et autres médicaments salvateurs à plus de 400 millions d'enfants dans le monde entier », rappelle l'OMS qui note que plus de « 16 millions de personnes marchent aujourd'hui alors qu'elles auraient pu être paralysées ».

L'OMS estime que 1,5 million de décès d'enfants ont été évités grâce à l'administration systématique de vitamine A lors des activités de vaccination. « Le monde est en passe de réaliser un succès de santé publique mondial historique », souligne ce rapport qui note toutefois toute la fragilité de ces progrès dans la lutte contre la polio. Comme en témoigne l'apparition en août 2016 de quatre nouveaux cas de polio paralytique due au poliovirus sauvage de type 1 dans l'État de Borno, au nord-est du Nigéria. Ce qui a été la première notification dans le pays et dans la Région africaine depuis juillet 2014.

Sur la question de la résistance aux antimicrobiens, l'OMS a publié une liste prioritaire d'agents pathogènes bactériens résistants aux antibiotiques pour lesquels de nouveaux médicaments sont nécessaires d'urgence. L'OMS entend ainsi réaffirmer « l'importance de la recherche-développement en tant que grande priorité mondiale pour les interventions contre

la tuberculose ».

Les accidents de la route seront aussi abordés à Genève, avec comme aide-mémoire, le rappel de 1,25 million de personnes qui meurent chaque année sur les routes en dépit des progrès constatés dans la sensibilisation de la sécurité routière. Au Palais des Nations, les délégués examineront aussi le problème de la santé maternelle et infantile, mais aussi la lutte contre la tuberculose, les maladies non transmissibles ou le paludisme.

## Un tourisme durable peut protéger la biodiversité et contribuer à atteindre les Objectifs mondiaux, selon l'ONU



Mammoth Hot Springs, dans le parc national de Yellowstone, héberge des bactéries thermophiles qui colorent les terrasses (Wyoming, USA - 2007). Photo ONU/EFP

**22 mai** - Un secteur touristique bien géré peut contribuer de manière significative à réduire les menaces qui pèsent sur la biodiversité, ont rappelé lundi les Nations Unies à l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique.

Célébrée le 22 mai de chaque année, la Journée vise à encourager la compréhension des enjeux liés à la biodiversité et d'accroître la sensibilisation sur ce sujet. La diversité biologique est de plus en plus reconnue comme un atout mondial d'une valeur inestimable pour les générations présentes et futures mais certaines activités humaines continuent de réduire considérablement le nombre d'espèces.

« Les menaces qui pèsent sur les espèces et les écosystèmes n'ont jamais été aussi grandes », a alerté la Convention sur la diversité biologique dans un message. « La disparition des espèces provoquée par les activités humaines se poursuit à un rythme alarmant ».

Cette année, la Journée internationale de la diversité biologique met l'accent sur 'la biodiversité et le tourisme durable'. Le thème de cette Journée a été choisi pour faire écho à celui de l'année 2017 – 'Année internationale du tourisme durable pour le développement'.

La reconnaissance de la grande importance pour les économies touristiques de paysages attrayants et d'une riche biodiversité sous-tend les arguments politiques et économiques pour la conservation de la biodiversité.

« Le tourisme et la biodiversité sont étroitement liés dans leur quête de développement durable. Tout tourisme fondé sur la nature repose sur la biodiversité et son écosystème », a déclaré dans un message le Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), Taleb Rifai.

« Un tourisme géré de manière durable peut aider à conserver et préserver des zones sensibles riches en biodiversité. Le tourisme peut également attirer l'attention dans le monde entier sur la valeur cruciale des zones protégées, de la préservation et de la conservation », a souligné M. Rifai.

Un secteur touristique bien géré peut ainsi contribuer à maintenir ou à accroître les principales populations d'espèces sauvages et les valeurs de biodiversité grâce aux revenus du tourisme.

« Nous pouvons faire plus pour réduire l'impact du tourisme sur l'environnement et les communautés locales. Nous pouvons faire en sorte que les politiques de tourisme suivent les principes clés de la viabilité, comme la planification transparente de l'utilisation des terres et des politiques de contrôle de développement », a précisé M. Rifai qui a également appelé à tirer profit des technologies et de données régulières et fiables pour « aider à transformer le tourisme comme un outil de préservation pour la biodiversité ».

Le Secrétaire général de l'OMT a également encouragé davantage de destinations touristiques à mettre en place des observatoires du tourisme durable afin de mesurer l'impact économique, environnemental et social du tourisme

« Ensemble nous pouvons faire du tourisme un allié pour combattre la perte de biodiversité et atteindre les Objectifs mondiaux pour un monde meilleur », a dit M. Rifai. Mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et favoriser l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce font partie de l'Objectif 15 de développement durable.

## Des experts demandent aux gouvernements de défendre les droits humains en matière de santé



Un professionnel de santé se prépare à administrer un vaccin à un enfant dans une unité de vaccination mobile, dans le village de Svay Pak, au Cambodge. Photo UNICEF/Llaurado

**22 mai** - Le monde est à un moment décisif qui pourrait conduire à une plus grande dignité pour tous les citoyens tout au long de leur vie, mais seulement si les gouvernements investissent dans le lien entre les droits humains et la santé, en particulier pour les femmes, les enfants et les adolescents, a déclaré lundi un groupe de responsables politiques et d'experts soutenu par les Nations Unies.

« Un leadership est fondamental pour maximiser les avantages de l'interaction entre la santé et les droits humains. Si les droits humains en matière de santé ne sont pas au centre de ce que nous faisons, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 échouera », a déclaré Tarja Halonen, ancienne présidente de la Finlande et coprésidente du Groupe de haut niveau sur la santé et les droits humains des femmes, des enfants et des adolescents,

qui a publié lundi un rapport sur ce thème.

Le Groupe de haut niveau, qui a été établi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Haut-Commissariat des Nations Unies des droits de l'homme (HCDH) en mai 2016, souligne que la génération d'adolescents la plus nombreuse est une opportunité sans précédent pour le développement durable, à condition que leurs droits à la santé soient respectés.

Le Groupe prévient toutefois qu'il y a une érosion des droits humains dans le monde entier, ce qui menace de fragiliser les progrès accomplis dans l'amélioration de la santé et du bien-être de tous.

Le rapport souligne que, dans un contexte de nationalisme croissant, la marginalisation, notamment des sans-papiers, des réfugiés, des habitants des bidonvilles et des peuples autochtones, va de pair avec la violation des droits, avec des conséquences particulièrement graves pour les femmes, les enfants et les adolescents et compromettant la stabilité pour l'ensemble de la société.

Le droit à la santé a été reconnu en 1946 dans la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé, puis en 1948 avec l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce droit a été réaffirmé depuis dans de nombreux traités internationaux et engagements politiques ratifiés et adoptés par les États.

Le Groupe de haut niveau appelle les gouvernements à prendre des mesures pour allouer au moins 5% du PIB aux dépenses de santé publique, ce qui représente le pourcentage recommandé pour réaliser la couverture de santé universelle. « Nous savons ce qu'il faut faire et comment le faire. Nous savons pourquoi nous devrions le faire. Nous savons aussi que cela a un sens financier. Ce dont nous avons besoin, c'est un engagement et un leadership politiques plus concrets et soutenus », indique le rapport.

Le rapport qui est adressé à la Directrice générale de l'OMS, Dr Margaret Chan, et au Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, devait être présenté à l'Assemblée mondiale de la santé le 22 mai et au Conseil des droits de l'homme le 13 juin 2017.

## ENTRETIEN : « Nos Casques bleus sauvent des vies tous les jours » - le chef du maintien de la paix



Le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix. Photo MINUSMA/Sylvain Liechti

**22 mai** - Alors que les opérations de paix des Nations Unies se déroulent dans des environnements très complexes et sont confrontées à de multiples défis, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a souligné récemment la nécessité d'adapter le maintien de la paix à « notre monde en mutation ».

« Les opérations de paix sont à la croisée des chemins. Notre tâche est de faire en sorte qu'elles restent pertinentes avec des mandats clairs et réalisables, ainsi que des stratégies et un soutien adéquats », a déclaré le chef de l'ONU lors d'une réunion du Conseil de sécurité le mois dernier sur la question du maintien de la paix. Il a également demandé aux 193 membres de l'Assemblée générale un soutien politique et aux pays fournisseurs de troupes et de policiers du personnel professionnel et engagé.

C'est dans ce contexte que Jean-Pierre Lacroix a pris ses fonctions de Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix début d'avril, en remplacement d'Hervé Ladsous, qui a occupé le poste pendant cinq ans et demi. Ce ressortissant français, qui a plus de 25 ans d'expérience politique et diplomatique, supervise 16 opérations de maintien de la paix des Nations Unies déployées sur quatre continents.

Les missions des Nations Unies sont invitées non seulement à maintenir la paix et la sécurité, mais aussi à faciliter le processus politique, à protéger les civils, à aider au désarmement, à soutenir la tenue des élections, à protéger et à promouvoir les droits de l'homme et à rétablir l'état de droit.

Les Casques bleus sont déployés dans des environnements difficiles, certains faisant le sacrifice ultime. Plus de 3.500 soldats de la paix ont perdu la vie au service de la paix depuis que les déploiements des opérations de maintien de la paix des Nations Unies ont commencé en 1948.

M. Lacroix s'est récemment rendu sur le terrain. Il a rendu visite aux opérations de l'ONU en République centrafricaine et au Mali, qui ont perdu plusieurs soldats de la paix rien que ce mois-ci.

Dans un entretien avec ONU Info, le chef du maintien de la paix discute d'un certain nombre d'aspects, y compris les défis auxquels sont confrontées les opérations de paix, ses projets pour les rendre plus efficaces et la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels.

**ONU Info : Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a déclaré récemment que les opérations de paix de l'ONU se trouvaient à la croisée des chemins et faisaient face à de multiples défis. Pourriez-vous nous en dire plus sur ces défis?**

**Jean- Pierre Lacroix :** Nos opérations de maintien de la paix, nos personnels civils, policiers, militaires, font tous les jours un travail extraordinaire pour sauver des vies, pour protéger des populations, pour les aider, pour faire en sorte que des processus politiques avancent, et ils le font souvent dans des conditions extrêmement difficiles. Il y a tout ce travail remarquable qui est fait et qui est la valeur ajoutée des opérations de maintien de la paix. C'est une valeur ajoutée qui a été reconnue par les membres du Conseil de sécurité notamment lorsque le Conseil de sécurité a eu un débat sur les opérations de maintien de la paix le 6 avril dernier

Les défis sont de plusieurs natures. D'abord, nos opérations ont besoin d'être soutenues et de soutenir des processus de paix, des processus politiques qui sont les seules solutions pour amener à des stabilisations durables, à des paix durables. Parfois, ces processus de paix ne sont pas suffisamment dynamiques, voire même dans un état de très grande faiblesse.

La première chose qui est fondamentale et que le Secrétaire général a souligné, c'est l'importance de faire en sorte que ces

processus politiques soient actifs, soient soutenus. C'est la responsabilité des Nations Unies et le Secrétaire général est très engagé en ce sens et c'est évidemment la responsabilité du Conseil de sécurité également de soutenir les solutions politiques.

Nous avons d'autres défis : des relations parfois difficiles avec les Etats hôtes, une coopération qui parfois laisse à désirer, des environnements sécuritaires qui sont difficiles, souvent très difficiles, et qui nous obligent à faire le maximum à la fois pour mieux nous protéger et mieux protéger les populations dans ce genre d'environnement et c'est toute une gamme d'actions que nous devons poursuivre pour y arriver. Les défis sont importants mais la volonté de les surmonter est tout à fait là également et tout aussi importante.

**ONU Info : Le Secrétaire général de l'ONU a mentionné neuf domaines de réforme pour le maintien de la paix des Nations Unies. Quel est votre plan dans les mois à venir pour rendre les opérations de maintien de la paix plus efficaces?**

Nous devons faire en sorte qu'en permanence nos déploiements soient les plus adaptés possibles aux besoins sur le terrain

**Jean-Pierre Lacroix :** Il y a l'engagement sur le volet politique, sur les processus politiques, c'est fondamental. Il y a un engagement très clair du Secrétaire général mais cela dépend aussi de tous, du Conseil de sécurité, des Etats membres, des partenaires des processus politiques. C'est une priorité tout à fait importante.

Après, nous devons faire en sorte qu'en permanence nos déploiements soient les plus adaptés possibles aux besoins sur le terrain. Cela veut dire que nous avons besoin de mandats qui soient adaptés en permanence, qui soient évolutifs, des mandats qui aient des priorités claires et que nous soyons nous aussi en mesure de faire évoluer les formats de nos déploiements. Cela veut dire aussi que lorsque c'est possible, nous devons mettre fin à des opérations. C'est ce que nous avons fait dans certains cas, c'est ce que nous allons faire dans d'autres, transformer profondément des opérations pour faire en sorte qu'elles soient le plus adaptées possibles à leur environnement, en étant conscient du fait qu'il est important d'utiliser au mieux les ressources financières que nous avons. Les récentes clôtures et les clôtures à venir d'opérations, les diminutions d'effectifs que nous allons pouvoir opérer dans d'autres, vont pouvoir générer des économies.

Nous faisons aussi tous les efforts possibles pour faire en sorte que nos ressources financières soient mieux utilisées, optimiser ces ressources, faire des économies là où c'est possible en conservant l'importance prioritaire de l'efficacité opérationnelle et de la sécurité. Il y a également la poursuite de tous ces efforts qui ont été engagés pour moderniser les opérations de maintien de la paix, pour les rendre plus efficaces, plus réactives. Nous avons depuis 2015, davantage de contributions disponibles, un certain nombre d'Etats membres, assez nombreux, se sont engagés à nous apporter des contributions. C'est quelque chose de très important.

La présence de personnels féminins est fondamentale.

Il y a aussi les efforts d'éducation et de formation qui doivent être poursuivis, ainsi que les efforts de modernisation, de recours aux nouvelles technologies. C'est un processus qui doit être poursuivi de manière très résolue, en ayant aussi à l'esprit que nous avons toujours des besoins en capacités critiques, en capacités sophistiquées qui ne sont pas remplis. Nous faisons des efforts continus auprès des Etats membres, et notamment auprès de ceux qui peuvent nous fournir ces capacités, pour qu'ils s'engagent à le faire.

Un autre domaine très important et qui est un domaine d'efficacité opérationnelle, c'est la question de l'augmentation du nombre de personnels féminins dans les opérations. Ce n'est pas seulement une question de parité, qui est un objectif important et de long terme pour les forces militaires et de police. Ce qui est important, c'est de pouvoir engager des contacts avec les populations et là la présence de personnels féminins, civils, militaires et policiers, est vraiment fondamentale. Nous faisons aussi des efforts auprès des Etats membres pour développer cette contribution.

Dernier élément essentiel, ce sont les partenariats. Nous avons depuis l'arrivée du nouveau Secrétaire général un engagement très fort de sa part pour dynamiser la relation notamment avec l'Union africaine. Il y a eu en avril un sommet Union africaine – Nations Unies à New York qui a posé les bases d'un renforcement de notre coopération avec l'Union africaine. Il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire ensemble pour soutenir l'Union africaine, pour traiter ensemble



les crises qui sont nombreuses en Afrique et pour lesquelles nous avons besoin de travailler main dans la main, mais aussi pour soutenir les opérations de paix tant de l'Union africaine que des organisations sous-régionales.

La coopération avec l'Union européenne qui apporte aussi un soutien important à l'Afrique dans ces domaines est tout aussi vitale. Le renforcement des partenariats est une priorité aussi essentielle.

### **ONU Info : Quel soutien attendez-vous des États membres pour aider les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sur le terrain?**

**Jean-Pierre Lacroix :** D'abord un soutien politique. Nous avons besoin du soutien de tous les Etats membres individuellement, de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité. Cela est tout à fait essentiel.

Deuxièmement, un soutien en termes de ressources, à la fois ressources financières, tout en soulignant notre effort pour diminuer les dépenses, pour optimiser l'utilisation de nos ressources. Nous avons besoin de ce soutien.

Et un soutien en termes de contributions en personnels, en équipements. J'ai cité notamment les capacités critiques dont nous manquons parfois avec cet effort incessant de notre part pour faire en sorte que nos missions puissent bénéficier de toutes ces capacités.

C'est soutien dans plusieurs domaines, mais le maintien de la paix dépend vraiment du soutien des Etats membres.

### **ONU Info : Les Nations Unies ont une nouvelle stratégie pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels. Que fait le maintien de la paix de l'ONU pour prévenir ces abus?**

**Jean-Pierre Lacroix :** D'abord, il y a une détermination très forte du Secrétaire général qui a fait de la lutte contre l'exploitation sexuelle et les abus sexuels une de ses priorités numéro un. L'engagement est clair, il est visible et il y a un certain nombre de décisions qui ont été prises et qui matérialisent cette détermination.

Nous devons à la fois être très fermes, nous devons être organisés, nous devons avoir les mécanismes qu'il faut pour que chaque cas soit traité à la fois avec fermeté, avec rapidité, et aussi que les victimes puissent être entendues et aidées. C'est un domaine sur lequel nous avons travaillé avec la mise en place, au niveau des opérations, de personnels qui seront chargés de traiter la situation des victimes et de faire en sorte qu'il leur soit porté assistance.

Du côté des Etats membres, notamment des Etats contributeurs de troupes, il y a une prise de conscience beaucoup plus forte et je crois chez beaucoup d'entre eux une volonté d'être réactifs aussi et de faire en sorte que lorsqu'il y a des cas les concernant, la réaction soit rapide et qu'elle soit forte. Il s'agit d'une évolution bienvenue mais nous devons rester très vigilants et très fermes.

Les Casques bleus sauvent des vies.

### **ONU Info : Les Nations Unies célèbreront le 29 mai la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies. Quel est votre message pour les soldats de la paix qui sacrifient leur vie sur le terrain et pour les communautés qu'ils protègent?**

**Jean-Pierre Lacroix :** Pour nos personnels des opérations de maintien de la paix, c'est un message d'immense gratitude parce qu'ils font un travail qui est extraordinaire dans des conditions très souvent extrêmement difficiles et avec des risques immenses comme en témoigne le fait que l'année dernière 99 de nos hommes et de nos femmes ont perdu la vie parce qu'ils étaient engagés au service des populations et parce qu'ils ont pris les risques qui ont conduit à ces dénouements tragiques.

Nous sommes déterminés à continuer de faire le maximum, dans la mesure de nos moyens, pour porter assistance à ces communautés.

Il est aussi important de leur dire que nous avons un sentiment de responsabilité à leur égard. Nous sommes conscients des risques que prennent nos personnels sur le terrain. Dans l'équipe du Département des opérations de maintien de la paix, je



constate à quel point ce sentiment de responsabilité à l'égard de nos collègues sur le terrain est fort. Il y a ce sentiment que nous devons faire tout ce qui est en nos moyens pour les aider à se protéger eux-mêmes davantage, pour les aider à mieux protéger les populations que nous servons.

Pour les communautés que nous appuyons à travers nos opérations, c'est un message d'engagement. Nous avons parfois des conditions difficiles qui rendent ardue, périlleuse la réalisation de nos missions de protection à leur égard, mais l'engagement pour protéger les civils, pour protéger les populations, pour leur porter assistance, y compris lorsque les circonstances sont difficiles, lorsque les environnements de sécurité sont compliqués, dangereux, cet engagement est total. Nous sommes déterminés à continuer de faire le maximum, dans la mesure de nos moyens, pour porter assistance à ces communautés.